



2023 / 81

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil de la CCVA, légalement convoqué, s'est réuni au Siège de la Communauté de Communes à Grand-Aigueblanche en séance publique **LE SEIZE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT TROIS A DIX-NEUF HEURES** sous la présidence de **Monsieur André POINTET**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs

ARNAULT Jacqueline - BRUNIER Thierry - COLLIARD Dominique - COLLOMB Daniel - DUNAND François - GROGNIET Jean-Christophe - GROS Claudine - GSELL Bernard - JAY Hélène - KALIAKOUDAS Evelyne - MARTINET-BON Françoise - MATHIS Marc - MIBORD Josiane - MORIN Jean Yves - POINTET André - RELIER Annie - RICHIER Maryse - ROUX-MOLLARD Alain - VICHARD Daniel

POUVOIRS : Mme BRUNOD Aurore à Mme GROS Claudine
Mme GERMANAZ Sylvie à M. COLLIARD Dominique
Mme MORARD Ghislaine à M. GROGNIET Jean-Christophe
M. VORGER Jean-Michel à Mme RELIER Annie

EXCUSÉ : M. GUILLARD Paul

Date de Convocation :
9 novembre 2023

Nombre de conseillers :
En exercice : 24
Présents : 19
Votants : 23

Monsieur Jean-Christophe GROGNIET est désigné Secrétaire de Séance.

Objet : Décision modificative n° 4 – Budget Principal

Le Président présente le projet de décision modificative n° 4 du budget principal qui s'établit comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-66111-020 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-757-95 : Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
INVESTISSEMENT				
R-1641-020 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	297 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	297 000,00 €
D-21318-403-70 : BATIMENTS DIVERS DOUCY	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-505-321 : MEDIATHEQUE LA LECHERE	0,00 €	70 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-911-70 : MATERIEL FONCIER	0,00 €	170 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21318-916-70 : EQUIPEMENTS BUREAU INFORMATIQ DISTRICT	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	20 000,00 €	270 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-313-95 : BMS VALMOREL	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-406-70 : BEAUREGARD DOUCY	120 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-506-70 : VILLAGE 92 LA LECHERE	0,00 €	50 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-508-95 : STATION THERMALE	0,00 €	35 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-988-64 : CRECHE	0,00 €	100 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-912-95 : PUMPTRACK	0,00 €	32 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	170 000,00 €	217 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	190 000,00 €	487 000,00 €	0,00 €	297 000,00 €
Total Général		327 000,00 €		327 000,00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les instructions budgétaires M14,
Vu la délibération 2023/35 du 23 mars 2023 portant adoption du budget primitif,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative telle que présentée.

Pour	Contre	Abstention	NPPV
23			

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDBITS.
CERTIFIÉ CONFORME AU DÉBAT.

Le Président,


André POINTET

